

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 7**Objet :**

Election délégués au
Syndicat Mixte des
Eaux du Bas Quercy

Date de convocation :

3 juin 2020

Date d'affichage :

3 juin 2020

**Nombre de Conseillers
en exercice :**

23

Nombre de présents :
20**Nombre de votants :**
20

La présente délibération peut
faire l'objet d'un recours en
annulation devant le Tribunal
Administratif dans un délai de
2 mois à compter de sa
notification ou de sa
publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)**

L'an deux mille vingt

Le 9 juin à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, en séance
publique, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne
ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël
COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL,
Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC,
Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA,
Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoirs :

Absents : Mme Monique LASVENES, Patrick SOULHAC, Christophe VIALA

Mme Flavie TAVERA est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de Lafrançaise
adhère au Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Quercy et que, suite au renouvellement
des conseils municipaux, il convient d'élire deux délégués titulaires appelés à
siéger au Comité Syndical du Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Quercy.

Monsieur le Maire fait appel à candidature.

M. Franck SEGONNE est candidat.

M. Thierry DELBREIL est candidat

Ont obtenu :

M. Franck SEGONNE : 20 voix

M. Thierry DELBREIL : 20voix

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a élu sur la base des candidatures
déclarées, au 1^{er} tour et à la majorité absolue :

- M. Franck SEGONNE
- M. Thierry DELBREIL

- A D O P T E E -



Le Maire,

T. DELBREIL